

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21758 - 80ÈME ANNÉE

Politique des visas imposée par Paris, manque d'infrastructures, coût de la vie : La Réunion contraste avec Maurice bien plus accueillante pour les touristes

Tourisme : le retard de La Réunion face à Maurice s'est encore accentué en 2024

Quelques jours après les chiffres 2024 du tourisme à Maurice publiés par Statistics Mauritius, l'IRT a publié hier les données 2024 de la fréquentation touristique à La Réunion. La comparaison montre des dynamiques bien différentes entre deux pays distants d'un peu plus de 200 kilomètres. En 2024, La Réunion a accueilli à 80 % des touristes venus de France, avec une seulement 53 % de touristes d'agrément fréquentant obligatoirement hôtels, restaurants et locations saisonnières. Les recettes ont atteint 468,8 millions d'euros, en baisse de 1,9 %. À Maurice, la diversité des visiteurs et une politique d'accueil plus ouverte génèrent 4,5 fois plus de revenus touristiques : 2 milliards d'euros entre janvier et novembre. Une explication de ce retard de La Réunion sur Maurice est une politique des visas restrictive imposée par Paris : d'une part, seuls les Européens à 10 000 kilomètres de La Réunion peuvent entrer sans visa, et d'autre part, les touristes hors-Europe ne peuvent entrer à La Réunion en achetant un visa et en fournissant une simple adresse comme à Maurice. Le manque d'infrastructures adaptées aux touristes à fort pouvoir d'achat est une autre explication alors que le coût de la vie à La Réunion est dissuasif pour les Européens qui préfèrent venir en masse à Maurice. plus de 800 000 touristes d'agrément en 2024 étaient des Européens à Maurice.

L'Île de La Réunion tourisme (IRT) a publié hier les chiffres de la fréquentation touristique en 2024. Quelques jours auparavant, Statistics Mauritius avait fait de même concernant Maurice, pays le plus proche de La Réunion qui a une superficie et une population voisines. Ceci permet de comparer.

Tourisme à La Réunion : 80 % des touristes viennent d'un seul pays, la France

Les visiteurs proviennent principalement de France. Les arrivées en provenance du reste de l'Europe demeurent stables. Les recettes touristiques enregistrent une légère baisse de 1,9 %, atteignant 468,8 millions d'euros.

- La clientèle d'agrément (267 663 touristes) représente 49 % des touristes extérieurs.
- La clientèle affinitaire (242 021 touristes) représente 43 % des touristes extérieurs.
- La clientèle d'affaires (34 775 touristes) représente 6 % des touristes extérieurs.
- Enfin, les autres touristes (11 630 touristes) représentent 2 % des touristes extérieurs.

Les principales provenances des touristes à La Réunion:

- Europe dont France : 483 000
- France : 450 000
- Océan indien c'est-à-dire Afrique australe, COI et Inde : 65 000

43 % des touristes séjournent chez des amis ou parents, 39 % dans des locations saisonnières (gîtes, particuliers, AirBnb...) et seulement 17 % dans un hôtel. La durée moyenne des séjours est de 18 jours en moyenne passés sur l'île. Ces tendances confirment la nécessité d'adapter l'offre touristique pour attirer des visiteurs à plus forte contribution économique.

Diversité de visiteurs à Maurice et dépenses 4,5 fois plus importantes qu'à La Réunion

En comparaison, Maurice a accueilli des touristes issus de nombreux pays. La France reste le premier pays émetteur avec 339 421 visiteurs, suivie du Royaume-Uni (158 188) et de La Réunion (140 618). D'autres provenances se distinguent, notamment l'Allemagne (123 825), l'Afrique du Sud (106 542) et l'Inde (56 788). On note aussi le nombre important de

voyageurs suisses (35 329), italiens (29 489) et russes (28 750), ainsi que des touristes venant d'Arabie Saoudite (22 171), d'Australie (21 228), de Madagascar (19 152), des États-Unis (15 450), de Chine (13 095) et des Émirats arabes Unis (12 374).

Cette diversité est un atout pour Maurice. Cela permet de limiter la dépendance à une seule provenance et de sécuriser l'activité touristique face aux fluctuations économiques ou géopolitiques de certaines régions. À La Réunion, 80 % des touristes viennent d'un seul pays (France).

À Maurice, l'impact économique du tourisme est considérable. Entre janvier et novembre 2024, les recettes touristiques ont atteint 1,998 milliard d'euros, soit une moyenne de 182 millions d'euros par mois, c'est 4,5 fois plus qu'à La Réunion. Cette manne alimente directement l'économie mauricienne à travers l'hôtellerie, la restauration, les transports, les commerces et les activités de loisirs. Les touristes séjournent en moyenne 11,4 nuits sur l'île.

Comparaison avec La Réunion

Si Maurice bénéficie d'un flux touristique diversifié et d'un fort impact économique, la situation est différente à La Réunion. Notre île a accueilli 267 663 touristes d'agrément en 2024, avec des recettes estimées à 470 millions d'euros, soit environ 40 millions d'euros par mois, en intégrant les touristes affinitaires. Cette disparité s'explique notamment par la nature des flux touristiques : les touristes affinitaires sont quasiment aussi nombreux que les touristes d'agrément à La Réunion. Les touristes affinitaires viennent rendre visite à leur famille et ne séjournent que très peu dans des hébergements marchands ni ne fréquentant régulièrement les restaurants.

À Maurice, les touristes sont quasi exclusivement des touristes d'agrément.

L'obstacle de la politique des visas imposée par Paris à La Réunion

Un premier facteur déterminant dans cette différence réside dans la politique de visas. Maurice offre une facilité d'entrée aux nombreux voyageurs internationaux, leur permettant d'obtenir un visa à l'aéroport en fournissant une simple adresse de résidence temporaire.

En revanche, à La Réunion, les touristes hors Union européenne doivent obtenir un visa en amont qui est loin d'être systématiquement accordé pour ceux en provenance des pays voisins. Ceci est dû à un préjugé parisien selon lequel La Réunion serait un eldorado pour les étrangers hors Europe, et qu'une personne entrée avec un visa touristique est un immigrant clandestin potentiel.

Cela constitue une barrière administrative contraignante et dissuasive. Cette politique limite l'arrivée de visiteurs provenant de marchés en plein boom comme la Chine, l'Inde, la Russie ou l'Afrique du Sud, qui contribuent pourtant énormément à l'essor touristique de Maurice.

Elle empêche également la venue en nombre de touristes à fort pouvoir d'achat comme les Émirats arabes Unis, la Chine, l'Inde ou la Russie.

Coût de la vie et pénurie de structures pour touristes à fort pouvoir d'achat

Un autre obstacle est le coût de la vie qui est plus important à La Réunion qu'à Maurice, car il est calculé en fonction du pouvoir d'achat d'une minorité qui, à travail équivalent, est surrémunérée à La Réunion par rapport à la France. Les Européens aux revenus limités auront un rapport qualité-prix meilleur à Maurice et un voyage en avion plus confortable dans des cabines moins denses. Cela explique pourquoi plus de 800 000 touristes européens étaient à Maurice l'an dernier.

Enfin, le manque de structures hôtelières adaptées est une autre explication. Un Airbus A380 d'Émirates se pose tous les jours à Maurice car la compagnie émiratie sait qu'il existe chez nos voisins des hôtels de luxe en nombre suffisant pour accueillir 500 touristes à fort pouvoir d'achat par jour. Ce n'est pas le cas dans notre île.

L'exemple de Maurice illustre comment une politique d'accueil ouverte et des investissements ciblés permettent d'attirer un nombre important de touristes à fort pouvoir d'achat et de maximiser les retombées économiques. Dans le cadre actuel, il est impossible pour La Réunion d'espérer approcher les résultats obtenus par Maurice dans le tourisme.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Le Premier ministre d'Israël sous le coup d'un mandat d'arrêt international atterrit en toute impunité aux États-Unis

Netanyahou invité par Trump : Washington offre une tribune à une personne recherchée pour crimes contre l'humanité

La visite de Benjamin Netanyahou à Washington malgré son mandat d'arrêt par la CPI pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Gaza soulève des questions sur la crédibilité des États-Unis. Arrivé dimanche dans ce pays, il n'a pas été inquiété et il rencontrera ce mardi le président des USA.

Le 21 novembre 2024, la Cour pénale internationale (CPI) a émis des mandats d'arrêt à l'encontre du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahou, et de l'ancien ministre de la Défense, Yoav Gallant, les accusant de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza entre octobre 2023 et mai 2024.

Les faits reprochés à Benjamin Netanyahou

Les accusations portées contre le Premier ministre d'Israël concernent principalement les actions militaires menées par son armée dans la bande de Gaza après les attaques du Hamas en octobre 2023. Selon la CPI, ces opérations auraient entraîné des violations graves du droit international humanitaire, notamment :

- Attaques indiscriminées contre des civils : Les forces israéliennes sont accusées d'avoir mené des bombardements qui n'ont pas distingué entre cibles militaires et civiles, causant la mort de nombreux civils palestiniens.
- Destruction massive de biens : Les infrastructures essentielles, y compris des hôpitaux, des écoles et des habitations, auraient été délibérément détruites, laissant des milliers de personnes sans abri et perturbant gravement les services de base.
- Utilisation de la famine comme méthode de guerre : L'imposition d'un blocus strict sur la bande de Gaza aurait empêché l'entrée de biens essentiels, y compris de la nourriture et des médicaments, mettant en danger la vie de la population civile.
- Entrave à l'aide humanitaire : Les autorités israéliennes auraient délibérément empêché l'accès de l'aide humanitaire aux populations nécessiteuses, ag-

gravant ainsi la crise humanitaire dans la région.

Ces graves accusations sont soutenues par des rapports d'organisations internationales et des enquêtes indépendantes qui ont documenté les conséquences dévastatrices des opérations militaires israéliennes à Gaza.

Conséquences potentielles

La visite officielle de Benjamin Netanyahou à Washington, malgré le mandat d'arrêt émis par la CPI, soulève plusieurs questions concernant la crédibilité du gouvernement des États-Unis sur la scène internationale.

Tout d'abord en termes de respect du droit international : le président des États-Unis accueille un dirigeant sous le coup d'un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Les États-Unis montrent qu'ils ne prennent pas en considération la CPI.

Les États-Unis n'ont pas ratifié le Statut de Rome, le traité fondateur de la CPI, par crainte que leurs propres ressortissants puissent être poursuivis pour des actions militaires passées, notamment en Irak. Cette position pourrait être interprétée comme un double standard, où les alliés des États-Unis bénéficient d'une impunité, tandis que d'autres nations sont tenues responsables de leurs actions.

Plusieurs pays alliés des États-Unis, notamment en Europe, sont parties au Statut de Rome et soutiennent activement les travaux de la CPI. Ces États vont-ils réagir en invoquant le respect du droit international ?

La perception que les États-Unis offrent une tribune à un dirigeant accusé de crimes graves va encore plus nuire à leur image sur la scène mondiale.

Bien que les États-Unis ne reconnaissent pas la juridiction de la CPI, la décision d'inviter Benjamin Netanyahou en visite officielle à Washington, malgré le mandat d'arrêt international émis contre lui, décrédibilise la politique étrangère du gouvernement des États-Unis.

Oté

Oté lé ga ! Inkroiyab mé vré !

Mézami, dann tan mwin lété jenn-jan, mwin l'avé la shanss fé mon zétide dan lo sid La franss. Biensir sa i date pa d'yèr pars dopi tan-la néna in bonpé delo la fine koul dsou bann pon-sa i vé dir bonpé lo tan la fine spassé.

Mi rapèl lo profèssèr zéografi l'amenn anou dann plizyèr kopérativ késtyonn agarde in pé koman téi kondissyone bann friui konm pom, konm poir épi d'ote ankor... Mi rapèl lo prézidan in kopérativ té apré plégné pars d'après li demoune son péi téi manz plizanpliss zavoka donk té manz mwins frui son landroi.

Pou plézanté, noute profèssèr la di : « wi dovré plante zavoka ! » épi ou la ripars dann tan-la si zavoka téi pouss li téi done pa... nou té ziska paré pou bate dsi noute léstoma. Ziskakan mi koné pa !

Pars figuir azot avèk lo réshofman klimatik, landroi nou téi koz dann tan-la demoune i fé pouss zavoka é pli pir zavoka i done a kass la bransh. Si tèlman banna i di dsi lantouraz la mèr méditerrané biento i sava plante bann verjé zavoka. Mé pa solman néna ossi réjimebanane, néna zanana, i pé an avoir la vaniye.

Mi koné pa kossa zot i anpanss de sa mé pou ma par, mi espèr pa oir lo zour la franss va ésporte issi La Rényon bann frui mwin la anparl pli o. Mi souètré ni anparl épi ni diskite de sa épi de son konsékanss pars pou mwin sa dsé kéklshoz nouvo é normalman ni pé p lèss lé shoz filé konmsa.

Mi di sa pou pa mète noute fitir lotonomi alimantèr an koz. A bon antandèr salu !

Justin